

**PROCES VERBAL du Conseil Municipal du
LUNDI 9 MARS 2020**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt, le neuf mars à 20 heures, le Conseil
Afférents au Conseil : 19 Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement convoqué,
En Exercice : 19 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

Présents : Jacques BERNARD, Nathalie PEUTIN, Gérard BOUVIER, Clarisse POLAUD, Thérèse
TISSERAND, Odile RAVIER, Gilbert DAMEZIN, Hervé GUILLAUD, Christian BONNET GONNET, Serge
MEYRIEUX, Elisabeth CAMOULES, Carole MILLET, Frédérique PEREZ, Fabrice GENTIL, Patrice ORCEL,
Véronique CANTELLO.

Absents : Fabien CHATELAT et Véronique BARROSO qui a donné procuration à Thérèse TISSERAND

Secrétaire de séance : Véronique CANTELLO

Début de séance : 20 h 05

ORDRE DU JOUR :

- Approbation CR du 17 décembre 2019
- Vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2019
- Vote du COMPTE de GESTION 2019
- Affectation des RESULTATS 2019
- Vote TAUX IMPOSITION 2020
- Location de terrain
- Attribution SUBVENTIONS
- Vote du BUDGET PRIMITIF 2020
- Programme SDH CONVERGENCE – transfert des voies et réseaux dans le domaine public
- Création poste adjoint administratif T.C.
- QUESTIONS DIVERSES

Avant de débiter la réunion, M. le Maire souhaite en cette dernière séance de Conseil Municipal, remercier tous les élus des 2 mandats Il remercie également le personnel communal, les financeurs des différents projets qui ont été réalisés (Région, Département, communauté de communes et l'ETAT).

[Arrivée d'Elisabeth Camoules à 20h12](#)

Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 17 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

[Arrivée de Gérard Bouvier à 20h20](#)

Délibération 01-2020 : Vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2019

M. Jacques BERNARD, élu président de séance présente au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2019, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		355 919.97		322 873.08		678 793.05
Opérations de l'exercice	1 611 220.28	1 526 658.03	725 245.47	1 141 615.41	2 336 465.75	2 668 273.44
TOTAUX	1 611 220.28	1 882 578.00	725 245.47	1 464 488.49	2 336 465.75	3 347 066.49
Résultats Clôture		271 357.72		739 243.02		1 010 600.74

Après avoir entendu le rapport, M. le maire ayant quitté la séance, le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve et arrête le compte administratif de la commune pour l'exercice 2019.

Délibération 02-2020 : Vote du COMPTE de GESTION 2019

Le Conseil Municipal, approuve le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur municipal, compte identique au compte administratif de la commune.

Délibération 03-2020 : AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le Maire rappelle au Conseil que l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 est de 739 243.02 € conformément au Compte Administratif.

Il propose au Conseil d'affecter cet excédent de la façon suivante :

- Affectation de 350 000 € à la section d'INVESTISSEMENT au chapitre 1068,
- Report du reliquat de 389 243.02 € à la section de FONCTIONNEMENT au chapitre 002.

Le Conseil ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de l'affectation des résultats comme proposée.

Délibération 04-2020 : VOTE des TAUX d'IMPOSITION 2020

Le Maire informe que lors de la préparation du Budget primitif 2020, la Commission des Finances a proposé de reconduire les taux des impôts fixés en 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de fixer les taux des impôts locaux 2020 comme suit :

- TAXE d'HABITATION	7.41 %
- FONCIER BATI	16.14 %
- FONCIER NON BATI	49.18 %

Délibération 05-2020 : LOCATION de TERRAIN « Lanconnat »

Le Maire propose de reconduire la somme de 25€ à M. FERRAZ André à titre du loyer pour le terrain qui lui est donné en location pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Délibération 06-2020 : SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS

Le Maire rappelle les subventions attribuées en 2019 :

C.C.A.S. La Chapelle	8 000 €
FNACA - Donneurs de sang	100 €
BVT (frais formation)	250 €
Kenpo Club Nord Isère	250 €
Rugby Club Vallons de la Tour	200 €

Il précise qu'à ce jour une seule demande a été transmise par le BVT pour une participation aux frais de formation.

Le Conseil Municipal après discussion décide d'attribuer la somme de 8 000 € au CCAS, 100€ à la FNACA et l'amicale des donneurs de sang, 250€ au BVT.

Les prochaines demandes de subventions seront examinées par le futur conseil municipal.

Délibération 07-2020 : VOTE du BUDGET PRIMITIF 2020

Après examen en commission des finances, il est présenté au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2020 qui est adopté à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT : Il s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1 409 650 €

INVESTISSEMENT : Il s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1 557 136€

Délibération 08-2020 : PROGRAMME SDH "CONVERGENCE" - TRANSFERT des VOIES et RESEAUX dans le DOMAINE PUBLIC

Le Maire rappelle le permis de construire délivré le 20 juin 2016 à la SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT, pour la construction de logements et commerces au centre du village, Il informe qu'une déclaration d'achèvement et de conformité des travaux a été réalisée en date du 29 décembre 2018,

Il présente la demande de rétrocession formulée par la société SDH, à l'euro symbolique, de la voirie située section AB 272

Vu les documents transmis,

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité :

- Compte tenu du caractère public de cette voirie, le Conseil Municipal ACCEPTE la cession à l'Euro symbolique de cette parcelle.
- Prend acte que le plan de recollement signé par les Parties devra être annexé à l'acte
- AUTORISE le Maire à signer l'acte authentique à recevoir par Maître GRIBAUDO, notaire à GRENOBLE aux frais de la société SDH.

Il est précisé que, concernant les voies et réseaux de la partie PANENKA, la commune est toujours en attente de réception des documents de récolement de la part d'Isère Habitat.

Délibération 09-2020 : MODIFICATION du TABLEAU des EMPLOIS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Compte tenu que les effectifs des services administratifs sont sous dimensionné pour une commune de notre importance et afin de répondre à l'accroissement des tâches administratives, le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2020.

A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C,

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Monsieur le Maire est chargé de recruter l'agent affecté à ce poste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition du Maire, et de modifier ainsi le tableau des emplois,

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Président rend compte des décisions prises par ses soins dans le cadre des délégations données :

✚ URBANISME – Déclarations de travaux accordées :

- DP n° 19 10062 – HOUEIX Eric : piscine au 647 route de Dolomieu (Palletaux – A 1999), le 6 janvier 2020
- DP n° 20 10001 – Confort solution Energie pour GRIGNON Loick : installation panneaux photovoltaïques au 95a route de Caillite (Caillite - AB 160), le 16 janvier 2020
- DP n° 20 10002 – GUILLAUD Gérald : division parcelles Rue Mathieu Marmonier (Parcelles CALOUD) (Guinet – AB 163 - 164), le 16 janvier 2020
- DP n° 20 10003 – DESHAYES Bruno : installation panneaux photovoltaïques au 537b route du Flachey (Flachey – AE 212), le 16 janvier 2020
- DP n° 20 10004 – PONSARD Eric : détachement parcelle (Bellefontaine – C 2173 -860), le 28 janvier 2020
- DP n° 20 10005 – BROCHOT Damien : clôture, portail au 589 route de Morestel (Forêt Mollette – A 2300), le 31 janvier 2020
- DP n° 20 10006 – DEGUSSEAU Yves : abri bois au 327 route de la bâtie (Saint Martin – C 582 – 1499) le 11 février 2020
- DP n° 20 10008 – PINHO SILVA Nuno : fenêtres de toit au 706 route du bėjui (Montfort – C 2252) le 25 février 2020
- DP n° 20 10007 – COTTE André : Modification accès au 592 route de Morestel (Lanconnat – A 1728-1721) le 27 février 2020
- DP n° 20 10010 – CHABERT Martial : clôture et terrasse au 5 impasse de la chartreuse (Caillite – AB 264) le 5 mars 2020
- DP n° 20 10009 – SOURDIN Arnaud : clôture et piscine au 102 route de Sorlin (Sorlin – B 40 – B431) le 5 mars 2020

✚ URBANISME - Permis de construire accordés :

- PC n° 18 10018/M01 – ROY Madeleine : modifications au PC Habitation sur toiture, ouvertures, façades) au 62 chemin de Bellevue (Collombier AB 208), le 16 janvier 2020
- PC n° 19 10017 - GONIN Teddy : extensions habitation – piscine au 960 route du bėjui (Montfort – C 2257 – 2259), le 20 janvier 2020
- PC n° 19 10014 – VIDOT Stéphane : HABITATION route de Sorlin (Sorlin – A 2315), le 21 février 2020
- PC n° 19 10015 – HIGELIN Patrick : HABITATION route de Sorlin (Sorlin – A 2316), le 21 février 2020
- PC n° 20 10001 – GAGET Charlène : HABITATION rue Mathieu Marmonier (Guinet – AB 163 – 164) le 25 février 2020
- PC n° 20 10002 – REVELLI Jean-Jacques : HABITATION 262 route du mollard (Mollard – C 2311) le 6 mars 2020

QUESTIONS DIVERSES

❖ Le Maire informe :

- Qu'il a renouvelé l'autorisation d'occupation du domaine public par le commerce « chez le p'tit Gaulois »
- D'une demande de ce même commerce pour la mise à disposition de la licence IV détenue par la Commune. M. Gérard Bouvier émet une possibilité de location/vente mais indique que le prochain conseil municipal statuera sur le devenir de cette licence.
- Qu'après diverses tractations, de l'installation sur la commune, d'un groupement de vétérinaires, dont l'activité sera plus axée sur les animaux du monde agricole. Actuellement un bungalow a été installé au centre du village, dans l'attente de construction de locaux.
- La cérémonie du 19 mars est fixée à 18h30.

Membres présents	Fonction	Signatures
Jean GALLIEN	Maire	
Jacques BERNARD	1 ^{er} adjoint	
Nathalie PEUTIN	2 ^{ème} adjoint	
Gérard BOUVIER	3 ^{ème} adjoint	
Clarisse POLAUD	4 ^{ème} adjoint	
Thérèse TISSERAND	5 ^{ème} adjoint	
Odile RAVIER	Conseillère municipale	
Gilbert DAMEZIN	Conseiller Municipal	
Hervé GUILLAUD	Conseiller Municipal	
Christian BONNET GONNET	Conseiller Municipal	
Véronique BARROSO	Conseillère municipale	Absente, procuration à Thérèse TISSERAND
Serge MEYRIEUX	Conseiller Municipal	
Elisabeth CAMOULES	Conseillère municipale	
Carole MILLET	Conseillère municipale	
Frédérique PEREZ	Conseillère municipale	
Fabrice GENTIL	Conseiller Municipal	
Fabien CHATELAT	Conseiller Municipal	Absent

Patrice ORCEL	Conseiller Municipal	
Véronique CANTELLO	Conseillère municipale	